

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

*Direction générale
de la gendarmerie nationale*

*Direction des personnels militaires
de la gendarmerie nationale*

*Sous-direction
de la gestion du personnel*

Bureau du personnel officier

**Arrêté du 22 septembre 2017 conférant un grade et un emploi d'officier commissionné
servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense**

NOR : INTJ1726771A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment son article L.4132-10 ;

Vu le décret n° 2008-959 du 12 septembre 2008 modifié relatif aux militaires commissionnés ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2011 modifié fixant la liste des emplois d'officiers et de sous-officiers commissionnés recrutés au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense au sein de la gendarmerie nationale,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Marie Deviterne-Lapeyre-Guicheteau est recrutée au grade de capitaine (premier échelon – indice brut : 682), en qualité d'officière commissionnée servant au titre de l'article L.4132-10 du code de la défense pour occuper un emploi de chimiste, au sein du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale, à Pontoise, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} novembre 2017.

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps des officiers de gendarmerie.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 22 septembre 2017.

Pour le ministre d'État et par délégation :

Le général de division,

*adjoint au directeur des personnels militaires
de la gendarmerie nationale,*

É.-P. MOLOWA